MOTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS LANGUEDOC

LE 26 NOVEMBRE 2019

Le conseil d'administration de la CMCAS Languedoc réuni ce jour est en profond désaccord avec le projet de réforme des retraites porté par la doublette Delevoye-Macron.

Au nom d'une pseudo égalité c'est bien la généralisation des baisses des pensions de retraite et son corollaire, un recul inévitable de l'âge de départ pour pouvoir partir avec un niveau de pension décent qui est l'enjeu et ce pour une grande partie de la population et donc de nos bénéficiaires.

Au prétexte d'une plus grande justice sociale, d'un nivellement des différents régimes, cette volonté de réformer aurait pu être l'occasion d'améliorer par le haut le fonctionnement de notre système des retraites.

La voie annoncée d'un système universel par point repose au contraire sur un nivellement des retraites par le bas, excluant la responsabilité des pouvoirs publics pour garantir les niveaux de pensions servies en la faisant reposer sur la seule conjoncture économique. Cette énième réforme telle qu'envisagée engendrera une baisse programmée des pensions et vise à généraliser insidieusement les retraites par capitalisation comme seul (mais indispensable) complément de retraite et à ouvrir cette perspective dans le champ des accords d'entreprises.

Les premiers gagnants de cette réforme seront les banques et les assurances, car les jeunes générations d'actifs à qui on ne cesse de marteler qu'ils n'auront pas de retraites, finiront par opter vers un système par capitalisation à l'anglo-saxonne pour composer une épargne quand ils le pourront mais sans aucune garantie des prestations servies au final (outre-Atlantique des retraités sont contraints de retourner au travail suite à la banqueroute des organismes censés leur verser leur part de retraite par capitalisation). L'objectif de cette réforme est clair : faire le jeu des marchés financiers en les substituant à l'assurance vieillesse par le biais de retraites complémentaires devenues indispensable, nous inciter à travailler plus longtemps, et plafonner les ressources attribuées à la solidarité nationale notamment les cotisations sociales pour mieux les mettre à disposition des marchés et donc des tenants des capitaux financiers. L'équation est simple, des actionnaires devront être rémunérés au passage et donc pour la même somme cotisée, vous n'obtiendrez pas le même niveau de pension que vous auriez dans le régime actuel (quelle que soit la référence prise pour le calcul de la retraite, les 6 derniers mois pour les IEG)! Face à l'écran de fumée et la cacophonie des interventions médiatiques, ce que l'on ne nous dit pas, c'est la variation de la valeur du point (achat et vente) qui sera modifiée chaque année et fixée par le gouvernement et surtout la conjoncture économique. Comment se projeter dans l'avenir dans ce contexte.

Avec cette réforme les salariés ne saurons plus à quel âge partir ni surtout quel sera le montant de leurs pensions

Nous nous opposons à tout projet de réforme des retraites qui mettrait fin à la retraite par répartition par la création d'un système universel de retraite par points ayant pour conséquence d'individualiser les droits en lieu et place des garanties collectives.

Le régime spécial des retraites des IEG est une partie intégrante du Statut National comme la contrainte de servir l'énergie a la nation et ses citoyens et ce quelles que soient les conditions, comme l'ont encore démontré nos collègues travaillant d 'arrache-pied pour rétablir l'électricité dans les régions sinistrées. Notre régime ne coûte rien aux contribuables, au contraire, il contribue chaque année à la solidarité nationale ! Nous voulons conserver les spécificités du régime y compris sur la pénibilité et les droits acquis pour les femmes.

Si le régime spécial des IEG n'est pas négociable, il peut être largement amélioré, notamment sur :

> Le retour à 75% du dernier bulletin de salaire;

> La revalorisation des minimums de pension;

> Départ à 60 ans et anticipé pour tous les travaux pénibles

> Des moyens pour régler les problèmes des inactifs qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies.

Aussi le Conseil d'administration réuni ce jour appelle l'ensemble des salariés du Territoire et l'ensemble des bénéficiaires à participer aux actions du 5 Décembre et à envisager une suite à ce mouvement social d'envergure pour obtenir le retrait du projet de réforme Delevoy Macron, le maintien et l'amélioration de nos droits !